

Délibérations de la Ville de Guer
Séance du 13/11/2015

L'an 2015 et le 13 Novembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Ville de GUER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Luc BLÉHER, Maire.

Date de la convocation : 05/11/2015

Nombre de membres: 29

PRESENTS: M BLÉHER Jean-Luc, Maire, Mmes : AUGÉ Diavie Ursula, BERTIN Agnès, BIBARD Tiphaine, BREAUD Claire, CHOTARD Chantal, GRU Nathalie, HAMON Florence, HAMON Isabelle, HOUSSIN Yvette, HÉAS-BEAUD Anne-Céline, LECLERCQ Joanna, PIEL Mickaëlle, SOGORB MOUTEL Annie, MM : ANÉ Philippe, BLANCHARD Michel, BLANDIN Jean-Yves, COLLÉAUX David (arrivée à 19h05 - pouvoir à Annie Sogorb Moutel en son absence), COWET Vincent, DELERUE Alexandre, JOLY Matthieu, PIHÉRY André, PLUMIER Gérard, POIRIER Christophe, PÉRON Alain (arrivée à 18h40), RODRIGUEZ Paul

ABSENT(S): Absent(s) ayant donné procuration : Mmes : COUPEZ Marie-Laure à M BLANCHARD Michel, PÉALAT Nathalie à MME LECLERCQ Joanna, M. JELCIC Claudio à MME BREAUD Claire

1. 2015 -073 CULTURE(8.9) Médiathèque Félix Trochu Adoption du Règlement intérieur

Vu le CGCT relatif aux compétences du conseil municipal en matière de fonctionnement des services publics
Considérant que la Médiathèque Félix Trochu a intégré depuis la rentrée de septembre, progressivement, différents outils numériques
Considérant qu'il implique d'accompagner ce nouveau service à la population de la mise en place de règles d'encadrement,

Les services de la Médiathèque ont travaillé sur un projet de nouveau règlement intérieur visant principalement à poser les règles de mise à disposition, de prêt et d'utilisation des outils numériques acquis par la Médiathèque dans le courant de l'année 2015:

- *catalogue en ligne
- *tablettes
- *liseuses
- *portail wifi
- *borne ID touch

La commission Animation Citoyenne, Culture et Solidarité a examiné ce projet de règlement et son annexe, et émis un avis favorable le 5 octobre dernier. Ce projet et son annexe sont soumis au conseil municipal pour adoption.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir adopter le règlement de service présenté et son annexe.

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL, Favorable : A l'unanimité (pour : 29 contre : 0 abstention : 0)

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Luc BLÉHER